

Nivernais central → Villes et villages

SAINT-SAULGE

Les habitants expriment leur colère



OPPOSITION. Les habitants étaient invités à venir déposer leur courrier de mécontentement.

Samedi matin, sur la place de la Mairie, les habitants voulaient montrer leur mécontentement suite à la décision de la fermeture du bureau de poste.

Une poignée d'entre-deux avait installé une fausse boîte aux lettres et invitait à venir déposer un tract d'opposition. « Aujourd'hui, La Poste, demain ça sera quoi ? La perception ? La gendarmerie ? Le collègue ? », questionne une habitante désemparée. « C'est la mort du village, nos campagnes vont ressembler à un désert ! », exprime un autre.

La population se sent meurtrie par cette annonce, même si une agence postale avec plus de temps d'ouverture est prévue pour remplacer le bureau actuel. « Une agence postale n'offrira pas les mêmes services qu'une

poste et ce sera un coût supplémentaire pour la commune », affirme un habitant. Christian Bulin, maire, donne des explications sur les choix qui ont été décidés sur le site de la commune.

Trois cents signatures

Malgré la délibération récente du conseil municipal en faveur de ce changement, la pétition « En colère contre La Poste... mais pas contre mon facteur » est toujours disponible dans les commerces du bourg ou sur internet et totalise déjà trois cents signatures. Les organisateurs souhaitent la remettre à Christian Paul, samedi. ■

➔ **Pétition.** En ligne à <http://www.petitionpublique.fr/Peticiao/er.aspx?pi=P2015N47801>. Explications du maire à <http://www.saint-saulge.fr/quel-avenir-pour-le-service-de-la-poste>

SAINT-BENIN-D'AZY

Les miss récompensées par Arcolia



HONNEUR. Remise des chèques-cadeaux aux miss du comice rural 2015 par l'association Arcolia.

Le 9 mai a eu lieu le bal de l'élection de la reine du comice rural 2015 sur le canton des Amognes qui se déroulera samedi 29 et dimanche 30 août. À cette occasion, la reine et les dauphines ont reçu un certain nombre de cadeaux, parmi lesquels des chèques pour des achats offerts par l'association locale des commerçants, artisans et professions libérales, Arcolia.

Les membres de l'association, ainsi que les miss, étaient réunis à la salle

Paul-Doumer afin que Gwénaëlle, Mélanie et Amélia reçoivent leurs chèques cadeaux en présence de Jérôme Tardivat, président, et Roger Vandesteene, trésorier d'Arcolia, ainsi que Jean-Luc Gauthier, maire, et Robert Merlin, président du comice rural 2015.

Toutes les trois étant habitantes de Saint-Benin-d'Azy, le maire était très satisfait d'annoncer que le char est en bonne voie de conception sous l'égide du comité des fêtes, représenté par Jean-Claude Neel. ■

SAINT-SULPICE

L'éolien a mobilisé un auditoire nombreux

Les soixante-dix personnes présentes, jeudi soir, à la salle des fêtes, n'auront pas brassé du vent, au cours d'une soirée riche en informations générales, techniques et méthodologiques, même si les habitants de Saint-Sulpice venus pour s'informer du projet de leur commune seront repartis sans avoir toutes leurs réponses, en l'absence d'élus.

Cette réunion était à l'initiative de la Convergence des Zut, association amogarde qui œuvre pour le mieux vivre ensemble et l'instauration de relations entre citoyens, en organisant des trocs plantes, des échanges de service, du covoiturage... « La population de Saint-Sulpice n'ayant pas été consultée, nous avons souhaité cette soirée de discussion, d'échanges et d'information afin que chacun puisse se faire son idée », déclarait Virginie Charrière, une des responsables.



DÉBAT. Alain Chasseuil, du Varne (debout), a exposé le projet éolien et citoyen du Haut-Nivernais, avant que Marion Bertin-Sihr (premier rang à droite) n'organise le débat entre les nombreux participants.

Pour alimenter le débat, le Varne (Valorisation des actions de recherches nivernaises pour l'environnement), association du Haut-Nivernais, partie prenante dans le parc éolien et citoyen de Clamecy, avait été invité. Son représentant, Alain Chasseuil, est longuement revenu sur la méthodologie à mettre

en place pour qu'un tel projet soit bâti de concert. Une instance semble avoir particulièrement retenu l'attention des participants : le comité de pilotage local.

Composé d'élus, de représentants de la population, du monde agricole, associatif... tous issus du territoire concerné, il s'ap-

proprie le projet dès l'étude de pré-faisabilité et reste maître d'œuvre grâce à une charte du développement éolien. Il peut également mettre en concurrence les développeurs privés et favoriser la création d'un fonds d'investissement citoyen, ouvert à tous.

La réunion s'est poursuivie par des questions et des échanges qui ont fait ressortir, à de nombreuses reprises, « le manque d'information dont est victime la population de Saint-Sulpice » et « la peur d'un défrichement important de la forêt pour implanter six éoliennes et installer les câbles qui achemineront l'énergie produite ».

Les retombées économiques auront été, au final, très peu évoquées, tant les préoccupations environnementales et énergétiques ont alimenté les interventions des opposants et des partisans de l'éolien. ■

Jean-Marie Gobet

URZY

INSCRIPTIONS SCOLAIRES. Pour la prochaine rentrée scolaire, les familles devront procéder à une pré-inscription en mairie, puis prendre rendez-vous pour l'inscription définitive au 03.86.38.52.83 (pour l'école maternelle) et au 03.86.38.53.61 (pour l'école élémentaire). ■

POISEUX

MAIRIE. Le secrétariat de mairie sera fermé pour cause de congés annuels, jusqu'au mercredi 3 juin inclus. En cas d'urgence seulement, contactez les numéros suivants : 03.86.60.47.65, 03.86.37.02.78, 03.86.60.47.64. Deux permanences seront assurées, jeudi 28 mai, de 16 h à 17 h, et mardi 2 juin, de 16 h à 17 h. ■

PRÉMERY

TENNIS. L'assemblée générale extraordinaire de la Vaillante Tennis Club aura lieu ce soir, à 20 h, à la salle sociale (maison de retraite, route de Lurcy). Elle aura pour objet l'avenir du club, compte tenu de la décision de la municipalité concernant la restriction de la mise à disposition des terrains des Donlups. Le président Claude Legrain invite à la présence de tous. ■

AU PROGRAMME DE LA MCNN. Une présentation de la première partie de saison 2015-2016 des spectacles de la MCNN aura lieu jeudi 28 mai, à 18 h, à la salle de réunion du centre socioculturel Pierrelot. Les réservations seront possibles et seront enregistrées à l'accueil du CSCI avant jeudi 4 juin. ■

CARNETS DE LA SEMAINE

URGENCES

GENDARMERIE. 17.
POMPIERS. 18.
MÉDECIN. Centre 15.
PHARMACIE. 3237.

GUÉRIGNY

LE JOURNAL DU CENTRE

CORRESPONDANTS. Jean-Marie Gobet, 06.31.33.08.00 ; gobetjm@orange.fr

ADRESSES UTILES

MAIRIE. 03.86.90.78.50. Ouverte d'aujourd'hui à vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h ; samedi, permanence état civil, de 9 h à 12 h.

SERVICES TECHNIQUES. ZA de Villemanant, 03.86.90.97.44.

HALTE-GARDERIE ET RELAIS ASSISTANCES MATERNELLES. 03.86.60.43.56.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE. Ouverte mardi, de 16 h à 18 h ; mercredi, de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h ; vendredi, de 9 h 30 à 12 h ; samedi, de 9 h à 12 h.

CENTRE SOCIAL INTERCOMMUNAL. 03.86.60.43.60.

MARCHÉS. Mercredi matin et vendredi matin, place Jean-Jaurès.

DÉCHETS MÉNAGERS. Collecte ordures résiduelles en sacs-poubelle, mercredi ; bio-déchets (seaux ou bacs pré-

vus à cet effet), le vendredi.

DÉCHETTERIE DE SICHAMPS. 03.86.68.11.00 ; Ouverte mercredi et jeudi, de 13 h 30 à 18 h 15 ; samedi, de 9 h à 11 h 45 et de 13 h 30 à 17 h.

AGENDA

VENDREDI 29. Collecte de sang, de 14 h à 18 h, à l'espace François Mitterrand. 8^e édition du *Vide grenier de l'âme*, à 20 h, au Théâtre des Forges Royales à Guérgigny.

SAMEDI 30. 8^e édition du *Vide grenier de l'âme*, à 20 h, au Théâtre des Forges Royales à Guérgigny. Concert par la compagnie Double Jeu, au marché couvert de Guérgigny, à 21 h. Hommage à Marcel Pagnol au cinéma Rex de Guérgigny, à 20 h 30.

PRÉMERY

LE JOURNAL DU CENTRE

CORRESPONDANTS. Sabine Doré (Prémery), 06.88.55.28.64, sabinedore@laposte.net ; Lise Laguilhon-Debat (Champlemy, Saint-Bonnot, Arzembouy, Arthel), 06.71.29.53.52, lise.lidh@gmail.com ; Emmanuel Legond (Montenoison, Nolay, Giry, Oulon, Lurcy-le-Bourg, Sichamps, Mousy), sports, 07.83.73.24.70, manu.legond@gmail.com.

ADRESSES UTILES

MAIRIE. D'aujourd'hui à jeudi, de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ; vendredi,

jusqu'à 15 h 30 ; 03.86.68.12.40 ; fax, 03.86.37.98.72.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES. 26, cour du Château ; 03.86.37.79.43 ; fax, 03.86.37.79.44.

RELAIS SERVICES PUBLICS. D'aujourd'hui à vendredi, de 9 h à 12 h, après-midi sur rendez-vous ; 26, cour du Château ; 03.86.37.23.21.

CENTRE SOCIOCULTUREL. D'aujourd'hui à vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ; 10, place de l'Église ; 03.86.68.11.30.

OFFICE DE TOURISME. Du mardi au samedi, de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30 ; tour du Château ; 03.86.37.99.07.

HALTE-GARDERIE. Aujourd'hui et jeudi, de 8 h 30 à 17 h 30 ; mercredi et vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 ; 10, place de l'Église ; 03.86.68.19.41.

AIDES À DOMICILE. 10, place de la Halle ; tél, 03.86.37.97.48 ; fax, 03.86.68.19.49.

ASSISTANTE SOCIALE. Sur rendez-vous ; 03.86.69.67.00.

BIBLIOTHÈQUE INTERCOMMUNALE. Aujourd'hui, de 12 h à 14 h et de 17 h à 18 h 30 ; mercredi, de 15 h à 19 h ; vendredi, de 12 h à 14 h et de 17 h à 19 h ; samedi, 10 h 30 à 12 h 30.

PRESBYTÈRE. 1, rue de Nièvre ; 03.86.68.10.52.

MARCHÉS. Aujourd'hui et samedi, de 9 h à 13 h, places de la Mairie et de la Halle.

DÉCHETS MÉNAGERS. Collecte vendredi pour les fermentescibles.

DÉCHETTERIE DE SICHAMPS. Ouverte samedi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ; mercredi et jeudi, de 13 h 30 à 17 h.

SAINT-BENIN-D'AZY

LE JOURNAL DU CENTRE

CORRESPONDANT. Sandrine Richard, 03.86.58.69.02 ; sandrinerichard.presse@gmail.com

ADRESSES UTILES

MAIRIE. Secrétariat ouvert aujourd'hui, mercredi, vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h 30 ; jeudi, jusqu'à 18 h 30 ; fermé le mardi matin. Tél. 03.86.58.41.15 ; fax 03.86.58.59.99.

SAINT-SAULGE

LE JOURNAL DU CENTRE

CORRESPONDANT. Hervé Laurent, 06.70.10.54.37 ; laurentv58@gmail.com

ADRESSES UTILES

MAIRIE. Secrétariat ouvert d'aujourd'hui à jeudi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h ; le vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30. Tél. 03.86.58.30.33 ; fax, 03.86.58.29.78.

SYNDICAT D'INITIATIVE. Tél. 03.86.58.25.74. ■